



- Légende :**
- U : Zone urbaine
 - Uep : zone urbaine destinée aux équipements publics
 - IAU : zone à urbaniser
 - ZAU : secteur à urbaniser à long terme
 - A : Zone agricole
 - N : Zone naturelle
 - A-s : Zone agricole destinée à la pratique du ski
 - N-s : zone naturelle destinée à la pratique du ski
- Éléments informatifs du PLU**
- Permis de construire accordé ne figurant pas encore sur le cadastre
- Règlements particuliers**
- Ⓜ Élément bâti patrimonial
 - ▨ Secteur couvert par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
 - ▤ Emplacement réservé (ER)
 - Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
 - Bâtiment d'estive
 - ★ Bâtiment d'élevage
 - zh Zone humide
 - ra Restaurant d'altitude
 - MCAI secteur de taille et de capacité d'accueil limités
 - ▨ Périmètre de protection des captages d'eau potable
 - ▨ Corridor écologique
 - - - Limite de la bande de classement sonore (100 m de l'axe de la RD1212)
- Prise en compte des risques naturels**
- Secteur à risque fort du PZ
 - ▨ Secteur à risque moyen du PZ
 - Secteur à risque faible PZ

NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE
 DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

Echelle 1/2.500^e

Monsieur le Maire
 Philippe MOLLIER

4.1.2 - SECTEUR CHEF-LIEU ET CHELOU

PROJET ARRÊTÉ par délibération du Conseil Municipal du : 05 février 2020

PROJET APPROUVÉ par délibération du Conseil Municipal du : [Signature]

Vincent BIAYS - urbanisme - 73000 Chambéry
 Tel : 04.80.01.62.51